

**L'ATELIER ARTISTIQUE**  
**« PARCOURIR POUR LES COMPRENDRE, LES CHEMINS D'ARTISTES »**  
**PAR MARCELLE BONJOUR**

**Philosophie**

L'atelier constitue la forme générique favorable à la dynamique de formation chorégraphique, reliant le projet, les artistes et les œuvres.

L'atelier est le substrat d'une action artistique, d'une étude et d'une formation culturelles.

Il est un espace – temps personnel et collectif d'expérience artistique par l'alternance de la pratique et de la compréhension-connaissance : lieu d'expérience corporelle, lieu de questions, d'hypothèses et de propositions, enfin lieu de réalisation. Il existe par la confrontation des propositions, des processus alternatifs, des influences et des contraintes artistiques venant du groupe d'élèves, de l'enseignant, ou des artistes et des œuvres.

Il se déroule dans les conditions proches de celles de l'atelier des danseurs professionnels pour une durée de deux à trois heures.

L'atelier se structure à partir de trois expériences spatiales : l'espace de préparation du travail de danse, l'espace de présentation du moment chorégraphique, enfin « l'espace du regard » et de l'analyse.

Ainsi à chaque étape de la scolarité, les histoires des danses sont proposées aux élèves (littérature de jeunesse, bandes dessinées, littérature au collège et au lycée, films, affiches, etc., mais aussi à travers les biographies et écrits des chorégraphes).

L'histoire des arts est reliée aux ressources culturelles locales (musées, conservatoires, bibliothèques, centres chorégraphiques nationaux) et aux programmes de philosophie, histoire, anthropologie au lycée et à l'université.

Toutes les thématiques qui croisent les propositions de l'école, celles de la création chorégraphique et, plus généralement, celles de tous les arts, peuvent initier l'acte artistique de l'atelier et en déployer l'impact.

**Modalités**

La rencontre s'établit entre un groupe d'élèves, un ou plusieurs enseignants, un artiste.

Le travail dure trois heures (école primaire, collège, lycée, université), deux heures (école maternelle), dans les conditions du travail d'atelier des danseurs : possibilité d'organiser le temps de travail, de regard, d'élaboration personnelle ou collective, de repos.

- La fréquence des séances avec l'artiste est d'une fois par mois, 6 à 7 fois par an.
- Dans l'intervalle, l'enseignant développe le travail et le met en relation avec d'autres arts (musique, arts plastiques, littérature, etc.) ou d'autres disciplines.
- La notation et la transcription de la danse peuvent être demandées.
- La présentation de « moments » chorégraphiques des élèves peut constituer un événement artistique festif dans la rencontre avec la danse des professionnels ou d'autres arts (dans l'école et/ou en relation avec les structures culturelles).



## Contenus

L'atelier est conduit :

- 1) Sur une base d'improvisation et de structuration :
  - explorer et vivre les mouvements du danseur (vocabulaire corporel, lexique...)
  - explorer et construire l'écriture et la composition des mouvements dans l'espace, dans les temps et dynamiques, par les relations entre danseurs ;
  - aborder une écriture présentant des contrastes d'espace, de dynamique, de relations etc. ;
  - élaborer à partir de ces éléments une phrase chorégraphique individuelle ou collective.
- 2) Sur la base d'une relation à des fragments chorégraphiques :
  - rencontrer dans l'école, des moments de danse de l'artiste.

## Relation aux œuvres

- Etre spectateur d'une œuvre de l'artiste avec lequel les élèves dansent.
- Etre spectateur de deux ou trois autres œuvres (programmation locale).
- Visionner des documents vidéos de danses, d'esthétiques différentes.
- Lire des livres sur la danse (littérature de jeunesse, BD, histoires des danses, des costumes, etc.), rencontrer des peintures et sculptures traitant des thématiques du corps.
- Aller à la quête des sources bibliographiques, iconographiques et images animées.
- Solliciter des artistes associés aux projets sur des textes, images, films qui feraient référence pour eux ; référence sensible et repères culturels.

